

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Mettre fin à la déliquescence du centre-ville : pour une fermeture immédiate du local d'injection de la Riponne
Initiant :	Valentin Christe, pour le groupe UDC

La situation à proximité du local d'injection de la Riponne est hors de contrôle. Les nuisances découlant des scènes ouvertes de la drogue importunent la population, les touristes et les acteurs économiques. La fermeture immédiate de ce local apparaît aujourd'hui comme incontournable afin d'espérer restaurer la salubrité du secteur. En parallèle, il y a bien évidemment lieu d'assumer – enfin – une politique de gestion du domaine public sanctionnant systématiquement les comportements indésirables.

Après avoir été annoncé à la sauvette – et en mettant délibérément sur la touche le Conseil communal – en avril 2023, le local d'injection de la Riponne a finalement ouvert ses portes en mai 2024. En dépit des promesses faites par la Municipalité, ni les riverains, ni les acteurs économiques du quartier n'ont été réellement consultés. S'il est incontestable que leur opinion a été poliment écoutée, force est toutefois de constater qu'elle n'a aucunement été entendue. Depuis de nombreux mois, ils crient leur détresse face à une situation manifestement hors de contrôle : consommation à même l'espace public, présence continue d'individus dans un état second, trafic de drogue ostensiblement visible, violences, abandon de seringues usagées et autres matériels souillés, déjections humaines, etc.

En dépit des « mesures d'accompagnement » promises par la Municipalité, force est de constater que la situation est aujourd'hui hors de contrôle. Dernier épisode en date : la décision prise par la Municipalité de fermer les escaliers Arlaud durant la nuit, aveu de son incapacité à assurer la salubrité de l'espace public. Du reste, est-il encore permis de parler d'espace « public » alors que l'ensemble de la population s'en voit interdire l'accès ? De toute évidence, la Municipalité navigue à vue et ce sont la population et les acteurs économiques qui en font les frais. Un changement de cap est aujourd'hui indispensable.

Le présent postulat invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité de fermer sans délai le local d'injection de la Riponne. Il s'agit de rendre l'espace public aux Lausannois pour qu'une vie sociale normale puisse reprendre place. Les usagers du local d'injection de la Riponne doivent être redirigés vers le local d'injection du Vallon, dont un renforcement ciblé des moyens pourrait être envisagé moyennant ce qui suit. Comme le réclame de longue date la minorité du Conseil communal, et comme cela se pratique dans d'autres villes de Suisse, l'accès à cette infrastructure doit être assorti de critères. Quant aux individus qui persistent à dégrader l'espace public et y consommer des stupéfiants, ils doivent être systématiquement sanctionnés et le cas échéant dénoncés aux autorités compétentes. Les Lausannois ne doivent plus être privés du cœur de leur ville au profit de quelques individus perturbateurs.

Conseil communal de Lausanne

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

- Fermer immédiatement le local d'injection de la Riponne ;
 - Au besoin, renforcer de manière ciblée les moyens dévolus au local d'injection du Vallon, moyennant la mise en place de critères d'accès ;
 - Sanctionner systématiquement les comportements dégradant l'espace public (et cas échéant les dénoncer aux autorités compétentes).
-

Lausanne, le 28.X.2025

Signataires :

*l'initiant propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*